

Problème lors de ma Période d'essai

Par **dragon78**, le **21/02/2011** à **16:18**

Bonjour,

Je suis actuellement en période d'essai depuis le 15/11/2010, renouvelé le 14/01/2011 pour 2 mois supplémentaires. Or, le job actuel ne me correspond pas. Ne souhaitant pas démissionner, j'ai demandé à mon employeur si il pouvait mettre fin à ma période d'essai, ce qu'il a refusé. Il m'a même dit que j'allais recevoir un courrier en AR mais n'a pas voulu m'en dire plus..... QUe peut être ce courrier ? Concrètement, qu'est il en droit de me réclamer ? Si je reste sous contrat mais que je ne fais plus rien, peut-il ne pas me verser mon salaire voir même me demander des dommages et intérêts ? Je suis dans le fou total là ! Merci par avance pour vos réponses !

Par **dragon78**, le **21/02/2011** à **17:07**

Merci beaucoup pour cette réponse rapide ! Je viens de me renseigner aussi de mon côté et le problème était aussi de savoir si en démissionnant j'avais le droit aux assedics. Ayant subi un licenciement économique en 2010, j'étais inscrit au Pôle emploi avant de commencer ma période d'essai. Même si je démissionne de mon poste actuel, je réactive mes droits et peux prétendre aux assedics avant de retrouver un emploi.